



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
À S.E. M. EDGARD STEPHANUS RAGOENATH AMANH,
NOUVEL AMBASSADEUR DU SURINAME
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE****

Jeudi 27 mai 2004

Votre Excellence,

C'est avec plaisir que je vous accueille au Vatican aujourd'hui, et que j'accepte les Lettres de Créance qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Suriname près le Saint-Siège. J'apprécie beaucoup votre référence à la volonté du Président Venetiaan en vue d'une coopération étroite entre votre pays et le Saint-Siège, et je vous prie de bien vouloir lui transmettre mes salutations cordiales. J'offre au gouvernement et au peuple du Suriname l'assurance de mes prières pour la paix et la prospérité de la nation. Les relations diplomatiques de l'Eglise font partie de sa mission de service à la famille humaine et visent de façon spécifique à promouvoir la paix et l'harmonie entre les peuples du monde. Ce sont là des conditions essentielles pour progresser sur la voie du bien commun et du développement intégral des personnes et des nations, qui ne peuvent être atteints que si la dignité propre à chaque être humain est protégée par les structures législatives d'une nation et affirmée par ses Institutions civiles. Dans votre pays, Monsieur l'Ambassadeur, dont les traditions culturelles et religieuses sont particulièrement riches, l'importance de reconnaître la dignité humaine naturelle de tout individu est évidente. Sans une défense vigoureuse et la promotion des valeurs communes enracinées dans la nature même de la personne humaine, la coexistence pacifique des communautés de diverses origines ethniques et religieuses serait privée d'une base solide. De plus, dans des situations de pluralisme culturel et religieux, il est de plus en plus évident que la compréhension mutuelle et le respect des différences jouent un rôle vital pour sauvegarder l'unité nationale nécessaire au véritable progrès et pour assurer que le spectre redouté du conflit interreligieux et interethnique ne réapparaisse. A cet égard, je suis heureux de noter les contributions louables apportées par le Conseil des Eglises chrétiennes et le Conseil interreligieux, établis il y a longtemps, tous deux particulièrement actifs pour aider la société du Suriname à se développer plus étroitement en conformité avec la dignité et les droits de ses citoyens. Comme vous l'avez souligné, le Suriname, ainsi que le reste de la communauté mondiale, doit faire face aux problèmes urgents du monde actuel, toujours plus mondialisé, et du nouvel ordre international naissant. Bien que la mondialisation en elle-même soit un phénomène neutre, je n'ai pas hésité à faire part de mes préoccupations face à une mondialisation qui aggrave les conditions des personnes dans le besoin, qui ne

contribue pas suffisamment à résoudre les situations liées à la faim, à la pauvreté et aux inégalités sociales, et qui ne préserve pas l'environnement naturel. Pour combattre ces injustices, la Communauté internationale doit s'efforcer de garantir que la mondialisation soit éthiquement responsable, en traitant tous les peuples comme des partenaires égaux et non pas comme des instruments passifs. De cette façon, la mondialisation peut servir toute la famille humaine, ne bénéficiant plus uniquement à quelques privilégiés, mais en contribuant au progrès du bien commun pour tous (cf. Assemblée plénière de l'Académie pontificale des Sciences sociales, 2 mai 2003). Un sens accru d'interdépendance économique, politique et culturelle exige une solidarité croissante entre les nations développées et les nations en voie de développement. Un signe certain de l'engagement positif de la Communauté internationale au bien commun, que cette solidarité soutient, est la reconnaissance croissante du besoin urgent de soulager la pauvreté, partout où elle se trouve (cf. Lettre apost. Novo Millennio Ineunte, n. 14). Pour sa part, le Saint-Siège continuera de soutenir les objectifs du Millénaire pour le Développement, ainsi que les nouvelles initiatives telles que le Projet de Financement international, qui se propose comme double objectif de financer les projets de développement durable et d'atteindre l'objectif de consacrer 0,7 % du PNB à l'assistance. La réduction de la dette écrasante qui paralyse de nombreux pays en voie de développement est essentielle, si l'on veut que leur potentiel économique soit exploité. L'exercice de la solidarité exige également un effort sincère au sein de chaque société (cf. Lettre encyclique Sollicitudo Rei Socialis, n. 39). Si le progrès international authentique doit être accompli en suivant la voie de la collaboration équitable, alors aux gestes concrets d'assistance de la part des nations riches doivent correspondre une transparence et une responsabilité politiques de la part de ceux qui reçoivent ces dons. Un gouvernement responsable, le maintien de la loi et de l'ordre dans le pays, ainsi que la participation de tous les secteurs de la société en vue de soutenir les Institutions civiles engagées dans le développement authentique de la nation, représentent des éléments qui ont tous un rôle particulier à jouer pour contribuer à une culture de la paix et de la collaboration. Voilà certaines des conditions nécessaires pour attirer dans votre nation les investissements en vue de stimuler la croissance économique nécessaire et permettre aux Surinamiens vivants à l'étranger de rentrer dans leur patrie avec une perspective d'emploi et un avenir certain. Pour sa part, l'Eglise catholique au Suriname doit, de même, continuer d'aider à atteindre les objectifs de la paix et de la prospérité. Fidèle à sa mission spirituelle et humanitaire, elle joue un rôle actif dans les initiatives interreligieuses et multiculturelles qui visent à servir le bien-être de la population. A travers ses nombreuses églises, ses infrastructures médicales et ses programmes de développement communautaires, l'Eglise cherche à édifier un avenir meilleur pour le pays. Dans le cadre de ce service, elle ne recherche ni pouvoir, ni privilège, mais uniquement la liberté d'exprimer sa foi et son amour dans des oeuvres de bien, de justice et de paix. Monsieur l'Ambassadeur, tandis que vous entrez dans la communauté diplomatique accréditée près le Saint-Siège, je vous assure de l'assistance des divers bureaux et organismes de la Curie Romaine. Puisse votre mission servir à renforcer les liens de compréhension et de coopération entre le Suriname et le Saint-Siège, qui se sont approfondis depuis l'établissement des relations diplomatiques, il y a dix ans. Sur vous et sur vos concitoyens, j'invoque cordialement une abondance de Bénédiction de Dieu tout-

puissant.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2004 n. 23, p. 3, 5. © Copyright 2004 - Libreria Editrice Vaticana